

De nouveaux terrains pour les gens du voyage

Quand reviennent les beaux jours, les gens du voyage prennent la route pour parcourir la Wallonie, en s'arrêtant à certains endroits pour y rester quelques jours. Force est de constater que les infrastructures destinées à les accueillir sont clairement en nombre insuffisant. Face à ce constat, des communes pilotes avaient signé un partenariat avec la Wallonie. Objectif: travailler à l'organisation d'un accueil de qualité. Il s'agit des communes d'Amay, Hotton, Namur, Mons, Ottignies, Sambreville, Verviers, Ath, Charleroi, Bastogne et Wasseiges.

Interrogé sur la problématique du manque de terrains par le député MR Philippe Knaepen, le ministre wallon de l'Action sociale, Maxime Prévot (cdH), a affirmé qu'il allait, avant la fin de cette année, déposer sur la table du gouvernement wallon un avant-projet de décret organisant l'accueil des gens du voyage.

TROIS TERRAINS PAR PROVINCE

« Ma volonté est d'arriver à ce que chaque province propose l'équivalent de trois terrains disponibles pendant la période de grande transhumance », nous a précisé ce lundi, par écrit, Maxime Prévot. « Cela peut prendre la forme de trois terrains disponibles de façon permanente pendant cette période ou



La Wallonie compte 11 terrains subventionnés. © Illu. PhotoNews

de plusieurs terrains qui seraient disponibles sur une période plus courte mais qui, cumulés, font que cela correspond à trois terrains. »

L'un des problèmes soulignés par le ministre dans sa réponse au député est que les 11 communes conventionnées ont tendance à « concentrer l'afflux des gens du voyage ». Et Maxime Prévot nous l'affirme: il faut aller plus loin que l'expérience réalisée. « Les résultats sont encourageants mais pas suffisants », précise-t-il. « Si la Wallonie compte aujourd'hui 11 terrains conventionnés, auxquels s'ajoutent une quarantaine de terrains disponibles de façon plus ponctuelle, je veux arriver à trois terrains conventionnés par province, soit 15 au total, qui soient accessibles durant toute la période de transhumance, d'avril à octobre. »

Enfin, le ministre a confirmé au Parlement son intention de faire jouer aux provinces un rôle majeur dans la gestion de ces terrains susceptibles d'accueillir au mieux les gens du voyage, estimant que « le niveau supracommunal est celui qui permet au mieux la gestion de cette thématique »: « Je veux en effet arriver à ce que les Provinces soient parties prenantes de la dynamique d'accueil, soit en organisant elles-mêmes les aires d'accueil, soit en jouant un rôle de coordination de l'accueil dans les communes qui font partie de leur territoire », nous précise-t-il. « Les subsides prévus pour l'aménagement et la mise à disposition des terrains seront attribués en fonction du type d'organisation, à la province ou à la commune. »

GUILLAUME BARKHUYSEN